

Table des matières

Introduction	3
I. L'absence de définition.....	4
II. L'absence de régime juridique uniforme	7
Chapitre 1 – La politique agricole commune	11
Section 1. Les fondements de la PAC	12
<i>Paragraphe 1. Domaine</i>	13
A. La nature des produits concernés par la PAC	13
B. L'extension du nombre de produits concernés par la PAC	14
<i>Paragraphe 2. Objectifs</i>	14
A. Des objectifs économiques et sociaux.....	15
B. Des objectifs difficiles à mettre en œuvre.....	16
<i>Paragraphe 3. Principes</i>	19
A. La nécessité d'adapter les principes généraux du droit communautaire	19
B. La nécessité de prévoir des principes propres à la PAC.....	22
<i>Paragraphe 4. Fonctionnement</i>	25
A. Les deux « piliers » de la PAC.....	25
B. Le financement du Fonds européen d'orientation et de garantie (FEOGA)	31
Section 2. La réforme de la PAC	34
<i>Paragraphe 1. La réforme « Mac Sharry » du 21 mai 1992</i>	34
A. Les enjeux de la réforme de 1992.....	34
B. Le contenu de la réforme de 1992	36
C. Les aménagements de la réforme de 1992	37
<i>Paragraphe 2. La réforme « Fischler » du 26 juin 2003</i>	38
A. Les objectifs de la réforme de 2003	38
B. Le contenu de la réforme de 2003	39
Section 3. La politique commune de la pêche.....	42
<i>Paragraphe 1. L'apparition tardive de la politique commune de la pêche</i>	42
A. Raisons.....	42
B. Étapes	44

<i>Paragraphe 2. Les fondements de la politique commune de la pêche</i>	51
A. Les fondements initiaux de la PCP	51
B. La réforme de la PCP (règlements 2369 à 2371/2002/CE du Conseil du 20 décembre 2002)	56
<i>Paragraphe 3. Les organes chargés de la mise en œuvre de la PCP</i>	59
A. L'organisation commune des marchés (règlements de base 2142/70/CEE du Conseil du 20 octobre 1970 et 3796/81/CEE du Conseil du 29 décembre 1981)	59
B. L'Instrument financier d'orientation de la pêche (IFOP).....	63
B. Les organes consultatifs	66
<i>Paragraphe 4. Les relations internationales en matière de pêche</i>	68
A. La conclusion d'accords de pêche communautaire (APC).....	68
B. L'adhésion à des conventions internationales	71
Chapitre 2 – La politique commerciale commune	73
Section 1. Les fondements de la politique commerciale commune	74
<i>Paragraphe 1. L'élimination des droits de douane et des contingentements</i>	75
A. L'élimination des droits de douane et des taxes d'effet équivalent	75
B. L'élimination des restrictions quantitatives et des mesures d'effet équivalent.....	78
<i>Paragraphe 2. L'établissement d'un tarif douanier commun</i>	85
A. Modalités.....	85
B. Contenu.....	89
Section 2. La mise en œuvre de la politique commerciale commune	94
<i>Paragraphe 1. Les domaines concernés</i>	94
A. Le territoire douanier de la Communauté	94
B. Le domaine de compétences de la Communauté	95
<i>Paragraphe 2. Les différents aspects de la politique commerciale commune</i>	101
A. La politique d'importation	101
B. La politique d'exportation.....	109
Section 3. Les accords conclus dans le cadre de la politique commerciale commune.....	112
<i>Paragraphe 1. La diversité des accords commerciaux</i>	113
A. Les accords commerciaux bilatéraux	113
B. Les accords commerciaux multilatéraux	115

<i>Paragraphe 2. Les accords préférentiels</i>	119
A. Les accords avec les pays ou territoires en voie de développement	119
B. Les accords avec les pays d'Europe centrale et orientale (PECO).....	128
Chapitre 3 – La politique commune des transports	131
Section 1. Le régime juridique de la politique commune des transports	132
<i>Paragraphe 1. Les règles applicables</i>	132
A. Les dispositions du traité	132
B. Les mesures prises par les institutions communautaires.....	134
<i>Paragraphe 2. Les procédures de mise en œuvre</i>	137
A. La procédure prévue par le traité CE	137
B. L'intervention de la jurisprudence de la Cour.....	139
Section 2. Les conditions relatives aux différents modes de transports	141
<i>Paragraphe 1. Les transports terrestres</i>	141
A. La réglementation de la profession	141
B. La libéralisation des marchés et des prix	144
<i>Paragraphe 2. Les transports maritimes et aériens</i>	147
A. Les transports maritimes	147
B. Les transports aériens	151
Section 3. Les réseaux transeuropéens	155
<i>Paragraphe 1. Les origines des réseaux transeuropéens</i>	155
A. La mise en place du grand marché intérieur (1 ^{er} janvier 1993)	156
B. L'apport du traité de Maastricht (7 février 1992)	157
C. Les premières réalisations (Conseil européen de Corfou des 24 et 25 juin 1994).....	157
<i>Paragraphe 2. Le rôle essentiel des réseaux transeuropéens</i>	158
A. Les domaines concernés	158
B. Les objectifs visés.....	161
<i>Paragraphe 3. L'intervention conjointe de la Communauté et des États membres</i>	163
A. Les compétences de la Communauté.....	163
B. Les compétences des États membres	167
Éléments de bibliographie	169